ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 84898

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Développer et pérenniser l'apprentissage dans la fonction publique ». Le rapporteur préconise la mise au point des conventions complémentaires entre l'Association des régions de France (AFR) et les associations d'employeurs de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, afin de déterminer les voies et moyens d'une déclinaison du dispositif en faveur des apprentis accueillis par ces employeurs. Il la remercie de bien vouloir lui faire parvenir son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84898
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 juillet 2015, page 5345
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)